



N° 24.04.2016

**Objet : Acquisition de terrains militaires situés sur les communes de Mas de Londres et Viols en Laval**

Nombre de délégués : 70  
Présents : 45  
Suffrages exprimés : 50

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

\*\*\*\*\*

### Séance ordinaire

L'an deux mil seize et le 19 avril, le Conseil de Communauté du Grand Pic St Loup s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sis Hôtel de La Communauté à ST-MATHIEU-DE-TREVIERS, après convocation légale le 13 avril 2016, sous la Présidence de Monsieur Alain BARBE.

#### Étaient présents :

M. Benoît AMPHOUX – M. Jacques GRAU (Assas)  
Mme Agnès ROUVIERE-ESPOSITO (Buzignargues)  
M. Philippe DOUTREMEPUICH (Causse de la Selle)  
M. André COT – Mme Martine DURAND-RAMBIER (Claret)  
M. Daniel FLOUTARD (Combaillaux)  
M. Michel PLAN (Ferrières les Verreries)  
M. Pierre ANTOINE (Guzargues)  
M. Alain BARBE (Les Matelles)  
M. Gérard BELIN (Le Triadou)  
Mme Clothilde OLLIER (Murles)  
M. Edward HOLLAND (Notre Dame de Londres)  
M. Georges CAPUS (Pégairolles de Buèges)  
M. Jérôme DUSFOUR – Mme Françoise MATHERON (Saint Bauzille de Montmel)  
Mme Francine BOHE – M. Alphonse CACCIAGUERRA – M. Rodolphe CAYZAC – M. Alain PERRET DU CRAY (Saint Clément de Rivière)  
M. Claude COURTOIS – M. Guillaume FABRE – M. Gilles FRONTIN – Mme Annie LAMOR (Saint Gély du Fesc) – M. Philippe LECLANT – Mme Michèle LERNOUT – Mme Valérie RIVIERE (Saint Gély du Fesc)  
M. Laurent SENET (Saint Jean de Buèges)  
M. Jean-Claude ARMAND – M. Yves GRUVEL (Saint Jean de Cornies)  
M. Michel CROUSILLES – Mme Claude LORY – M. Jean-Louis RODIER (Saint Martin de Londres)  
M. Robert YVANEZ (Saint Mathieu de Trévières)  
M. Frédéric CAUSSIL – Mme Véronique TEMPIER (Saint Vincent de Barbeyrargues)  
M. Philippe LAGARDE – M. Antoine MARTINEZ (Sainte Croix de Quintillargues)  
Mme Eliette CHARPENTIER (Sauteyrargues)  
M. Philippe SECONDY (Teyran)  
Mme Catherine DUFOUR – M. Gérard FABRE (Valflaunès)  
M. Jean-Paul CAIZERGUES (Viols en Laval)  
Mme Nadia CHAPELLE – M. Pierre LOUIS (Viols le Fort)

#### Excusés :

Mme Pascale POMMIER (Assas) – *Pouvoir à M. GRAU*  
Mme Claudine SAEZ (Cazevieille)  
Mme Karine GARCIN-ESCOBAR (Combaillaux) – *Pouvoir à M. FLOUTARD*  
Mme Irène TOLLERET (Fontanès)  
M. Thierry DUBOIS – M. André LEENHARDT (Lauret)  
M. Pierre ADER – Mme. Dominique STEWART (Les Matelles)  
M. Franck TOURREL (Mas de Londres)  
M. Roger GRANIER (Rouet)  
M. Arnaud DELRUE (Saint André de Buèges)  
M. François GEORGIN (Saint Clément de Rivière)  
M. Jean-Michel PECOUL (Saint Hilaire de Beauvoir)  
M. Jean-Pierre RAMBIER (Saint Jean de Cuculles)  
Mme Patricia COSTERASTE – M. Jérôme LOPEZ – Mme Christine OUDOM – M. Lionel TROCELLIER (*Pouvoir à M. AMPHOUX*)(Vailhauquès)  
M. Eric BASCOU (*Pouvoir à M. SECONDY*) – M. Salvator D'AURIA – Mme Françoise GALLAS (Teyran)  
M. Jean-Baptiste PANCHAU (Vacquières) – *Pouvoir à M. COT*  
M. Hussam AL MALLAK (*Pouvoir à M. MARTINEZ*) – M. Philippe CAZALS – Mme Ban WAGNER (Vailhauquès)

**Mme Catherine DUFOUR est élue secrétaire de séance.**

Accusé de réception en préfecture  
034-200022986-20160419-24042016-DE  
Date de télétransmission : 28/04/2016  
Date de réception préfecture : 28/04/2016

Monsieur le Président expose que, par délibération en date du 22 septembre 2015, le Conseil de communauté a décidé l'acquisition d'une partie des terrains militaires propriété de l'Etat sis sur les communes de Mas de Londres et Viols en Laval.

Par courrier du mois de janvier 2016 le Pôle gestion publique- Division du Domaine a demandé aux deux communes concernées de bien vouloir déléguer ponctuellement leur droit de priorité à la CCGPSL.

Une fois ce droit de priorité délégué, la CCGPSL pourra alors l'exercer pour ces acquisitions.

La commune de Mas de Londres a délibéré le 24 mars 2016 pour nous déléguer son droit de priorité portant sur les parcelles suivantes :

- Section C n° 800 pour 1.709 m<sup>2</sup>
- Section C n° 802 pour 2.641 m<sup>2</sup>
- Section C n° 804 pour 15.518 m<sup>2</sup>
- Section C n° 357 pour 5.300 m<sup>2</sup>
- Section C n° 358 pour 7.500 m<sup>2</sup>
- Section C n° 399 pour 69.120 m<sup>2</sup>
- Section C n° 473 pour 30.529 m<sup>2</sup>
- Section C n° 476 pour 129.890 m<sup>2</sup>
- Section C n° 477 pour 18.691 m<sup>2</sup>
- Section C n° 480 pour 26.256 m<sup>2</sup>

Pour une superficie totale de : 307.154 m<sup>2</sup> (soit 30Ha 71a et 54ca)

la commune de Viols en Laval le 15 mars 2016 pour nous déléguer son droit de priorité portant sur les parcelles suivantes :

- Section A n°419 pour 497.547 m<sup>2</sup>
- Section A n°427 pour 719 m<sup>2</sup>
- Section A n°424 2.085 m<sup>2</sup>
- Section A n°425 pour 324 m<sup>2</sup>

Pour une superficie totale de : 500.675 m<sup>2</sup> (soit 50Ha 06a et 75ca).

Monsieur le Président rappelle que le prix de cession a été fixé à 80.783 € comme mentionné dans la délibération du 22 septembre 2015.

**Le Conseil de Communauté,  
Son Président entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** les délégations relatives à leur droit de priorité des communes de Mas de Londres et Viols en Laval conformément à l'article L240-1 du Code de l'urbanisme.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exercice du droit de priorité.

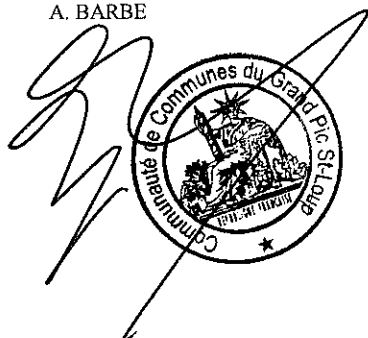
*Ainsi délibéré, le jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme et certifié exécutoire,*

**Le Président,  
Alain BARBE**

Monsieur le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Certifié exécutoire par M. le Président  
Compte tenu de la publication le 28 AVR. 2016  
De la notification le 28 AVR. 2016  
Et de la transmission à M. le Préfet le 28 AVR. 2016

Le Président,  
A. BARBE



Accusé de réception en préfecture  
034-200022986-20160419-24042016-DE  
Date de télétransmission : 28/04/2016  
Date de réception préfecture : 28/04/2016